



Avec EVA, la Charente-Maritime plante des haies bocagères

vendredi 8 décembre 2023, par [lpe](#)

Depuis 2000, le Département de la Charente-Maritime a initié en partenariat avec la Chambre d'Agriculture un dispositif d'aide à la plantation d'arbres pour la restauration des paysages ruraux : le Programme EVA (Programme d'Entretien et de Valorisation de l'Arbre). Ce jour, 270 mètres de haies bocagères ont été plantées dans le cadre d'un projet agricole, porté par l'EARL Les Acacias à Saint-Pierre-la-Noue.

Les 360 arbres et arbustes plantés vont ainsi permettre de renforcer des corridors écologiques (mise en continuité des haies, bosquets existants et brises vents), grâce à une grande variété d'espèces : chêne, cormier, merisier, orme, noisetier, érable, prunier... Pour cette opération, la commune a sollicité habitants et agriculteurs. Une vingtaine de personnes étaient au rendez-vous.

Le Département de la Charente-Maritime et la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime ont aidé à l'organisation de cette opération en fournissant les plants, le paillage, les protections contre les chevreuils et lapins, et ont apporté de précieux conseils de plantation avant le jour J.

Avec le Programme EVA 17, l'objectif est de créer des abris naturels pour la faune, préserver les sols, favoriser la biodiversité. Mais aussi, mieux intégrer les limites du bourg et la silhouette des exploitations agricoles.

À ce jour ce sont près de 625 km de haies et 39 hectares de bosquets qui ont été plantés en Charente-Maritime grâce au Programme EVA, soit 834.000 arbres et arbustes plantés. Le budget du Département pour la saison 2023-2024 du Programme EVA est estimé à 500.000€ pour 50km plantés et 66000 végétaux plantés.



Crédit photos @Département17

Découvrez nos publications : <https://boutique.lepetiteconomiste.com>